

Communiqué de presse Reconquête 976

Mayotte, le 27 Février 2024

État d'urgence migratoire : les mesures à prendre pour sauver Mayotte et les Mahorais

Suite à la mobilisation des forces vives et au déplacement de Gérard DARMANIN et Madame GUEVENOUX, le parti Reconquête d'Eric ZEMMOUR et de Marion MARECHAL, réitère sa volonté de supprimer le droit du sol, mais cela doit s'accompagner d'autres décisions politiques.

Nous proposons, depuis la venue de notre vice-président et député européen Nicolas Bay, au mois de mai 2023, la mise en place d'un état d'urgence migratoire. Il permettrait d'expulser toutes les personnes en situation irrégulière avec recours non suspensif mais possible ensuite depuis leur pays d'origine.

Pour une période donnée, il permettrait aux forces de l'ordre et aux pouvoirs publics, d'effectuer des perquisitions administratives dans les habitats insalubres ainsi que des décasages "express" sur les terrains occupés illégalement.

Nous demandons également un moratoire sur la délivrance de nouveaux titres de séjour, y compris sur les renouvellements des titres actuellement en circulation, de nombreux titres ayant été délivrés de manière laxisme et sans motif légitime.

Nous rappelons également quelques mesures du programme présidentiel d'Eric ZEMMOUR qui doivent être adoptées en urgence à Mayotte et qui permettraient de rétablir l'ordre et la sécurité très rapidement :

- Le retrait automatique des titres de séjour pour les délinquants et leurs familles s'ils sont mineurs.
- La déchéance de nationalité pour les bi-nationaux délinquants et criminels

- La suppression du regroupement familial
- **Le dépôt des demandes d'asiles doivent être effectuées dans le pays d'origine et réservés aux combattants de la liberté** (à peine quelques centaines de personne par an qui répondent aux critères strictes d'un droit d'asile non dévoyé). Les demandes doivent être traitées par les services de l'État, et non déléguées à des associations immigrationnistes.

Nous alertons le gouvernement sur le nombre de délivrances de droits d'asile (un africain sur deux en Moyenne en bénéficie) qui va définitivement faire sombrer Mayotte dans le chaos migratoire. Il faut de toute urgence arrêter cette pompe aspirante car l'envoi en métropole, aux frais du contribuable, de centaines d'Africains, ainsi que leur logement dans un château, va amplifier encore la vague migratoire actuelle qui est déjà sans précédent.

DÉLÉGATION DEPARTEMENTALE RECONQUÊTE! DE MAYOTTE

Mail: dpt976@parti-reconquete.fr